

**Conférence de presse annuelle 2006****Note d'information n° 07**

Luxembourg, le 9 février 2006

La FEMIP**La FEMIP atteint ses objectifs et prend un nouvel élan**

Le Sommet organisé à Barcelone en novembre dernier pour célébrer le 10^{ème} anniversaire du Partenariat euro-méditerranéen a pris acte du soutien vigoureux apporté par la FEMIP. Les instruments financiers innovants mis en œuvre par la FEMIP ainsi que la promotion du développement du secteur privé seront renforcés en 2006, avec une enveloppe supplémentaire de 1,5 milliard d'EUR en faveur du bassin méditerranéen.

Cette nouvelle contribution, appelée **Facilité de Barcelone**, donnera à la FEMIP les moyens de mener à bien sa mission actuelle jusqu'au milieu de 2007, c'est-à-dire jusqu'à la mise en place du mandat 2007-2013.

En tant que mesure transitoire, la Facilité de Barcelone servira essentiellement à financer des projets occupant une position satisfaisante dans le classement des prêts.

En 2005, la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) a accordé des prêts dans les pays partenaires méditerranéens (PPM) pour un montant total de **2,2 milliards d'EUR**. **Par ailleurs, les aides non remboursables fournies au titre de son Fonds d'assistance technique ont atteint 21 millions d'EUR.**

La FEMIP a **pleinement atteint les objectifs sectoriels qui lui avaient été fixés pour 2005**. Elle a porté à 1,119 milliard d'EUR **ses concours en faveur d'opérations réalisées par le secteur privé**, et la moitié des contrats signés a servi à appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) et l'investissement étranger direct (IED). Les prêts consacrés aux secteurs des transports, de l'énergie et de l'environnement ont représenté, respectivement, 740 millions, 290 millions et 90 millions d'EUR. En 2005, la FEMIP a signé, au Maroc et au Liban, ses deux premiers prêts bancaires sans garantie souveraine dans le bassin méditerranéen, au titre de l'enveloppe spéciale de la FEMIP (ESF). Les opérations sur capitaux à risques ont également progressé pour s'établir à 45 millions d'EUR, c'est-à-dire plus de deux fois le montant atteint en 2004.

À la suite des discussions menées sous la présidence britannique de l'UE, la FEMIP et la Commission européenne unissent leurs efforts à l'appui de la revitalisation économique de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, conformément au plan d'action présenté par l'envoyé spécial du Quartet, M. James Wolfensohn. Afin d'abaisser le coût pour les consommateurs et d'appuyer la croissance des activités industrielles et économiques, la BEI œuvre actuellement à la mise en place d'un prêt de 45 millions d'EUR destiné à financer des projets susceptibles d'améliorer la qualité et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans l'ensemble des territoires palestiniens.

Par ailleurs, les nouveaux instruments opérationnels créés dans le cadre de la FEMIP renforcée au cours de 2004 ont été consolidés en 2005 :

- Le **Fonds d'assistance technique de la FEMIP** a conclu 26 contrats, pour un total de **21 millions d'EUR d'aides non remboursables**, qui ont permis de financer la réalisation d'études sur les possibilités d'améliorer l'efficacité des investissements relatifs aux infrastructures (39 %), à l'environnement (30 %), au secteur privé (30 %) et au capital humain (1 %) dans les pays partenaires méditerranéens.
- Durant la première année complète d'existence du fonds fiduciaire de la FEMIP, les fonds engagés ont atteint 33,5 millions d'EUR au total, mis à disposition par seize donateurs différents. Au cours de l'année, sept projets ont été approuvés par l'assemblée des donateurs pour un montant total de 3,4 millions d'EUR.
- La FEMIP a également renforcé **sa présence sur le terrain** afin de veiller à une bonne coordination avec les autorités, les emprunteurs, le secteur bancaire et les bailleurs de fonds dans la région, en inaugurant un **bureau à Rabat en juin 2005**. C'est le troisième bureau ouvert par la

FEMIP dans la région après celui du Caire, inauguré en 2003, et celui de Tunis, inauguré en 2004.

La réussite de la FEMIP a été rendue possible par le climat de coopération renforcée qui s'est instauré, au niveau politique, entre les pays de la Méditerranée et ceux de l'UE grâce aux **réunions du Comité ministériel de la FEMIP**. La cinquième réunion du Comité ministériel s'est déroulée à Skhirat, au Maroc, le 20 juin 2005. Tenue sous la Présidence de l'Union européenne, dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la Déclaration de Barcelone et de la célébration de « 2005 – Année de la Méditerranée », la réunion 2005 du Comité ministériel de la FEMIP était couplée à une réunion extraordinaire, le jour précédent, du Conseil ECOFIN euro-méditerranéen (ministres de l'économie et des finances). Le comité y a réexaminé la stratégie générale et axé ses discussions en particulier sur les questions d'eau et d'assainissement et sur le développement du secteur des transports ainsi que des secteurs bancaire et financier dans la région. À cette occasion, les 35 ministres de l'économie et des finances de l'UE et des pays partenaires méditerranéens ont réaffirmé leur détermination à resserrer la coopération économique et financière et reçu le **premier rapport annuel de la FEMIP**.

Dans le courant de l'année (mai 2005), la Banque européenne d'investissement (BEI) a conclu un accord avec douze institutions bilatérales de financement du développement sises dans les États membres de l'Union européenne, qui font partie de l'IEFD (l'association des institutions européennes de financement du développement), et signé une lettre d'intention avec l'Agence française de développement (Afd) et la banque allemande de développement KfW (décembre 2005). Ces accords ont pour objectif de renforcer la coopération et la coordination entre les institutions financières qui interviennent dans la région.

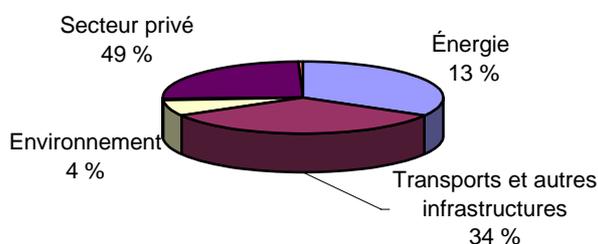
Concentration des efforts sur le secteur privé et les infrastructures qui en favorisent le développement

Soucieuse de réaliser son objectif fondamental dans le bassin méditerranéen, la FEMIP a consacré plus de la moitié de ses prêts à promouvoir directement la croissance **d'entreprises privées**, au travers d'investissements étrangers directs (Égypte et Turquie) et de financements en faveur de PME (Algérie, Égypte, Gaza et Cisjordanie, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie).

La FEMIP a également mis l'accent sur le financement de **projets d'infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'environnement**, pour appuyer le développement du secteur privé dans les pays suivants : Égypte, Gaza et Cisjordanie, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie. Ces projets ont notamment visé :

- la production d'électricité ainsi que le transport et la distribution de gaz en Égypte, à Gaza et en Cisjordanie, et en Syrie,
- l'amélioration d'infrastructures de transport au Liban, au Maroc et en Turquie,
- l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées au Liban et en Turquie.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES PRÊTS OCTROYÉS EN FAVEUR DE LA FEMIP EN 2005 (2,2 MILLIARDS D'EUR)



Des informations complémentaires concernant la BEI sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse : www.bei.org/femip.

Contacts pour la presse : Madame Helen Kavvadia : Kavvadia : h.kavvadia@bei.org,
Tél. : +352 43 79 31 34 ; télécopie : +352 43 79 31 88

Questions générales : Infodesk de la BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 22, télécopieur : +352 43 79 31 91